

ACCESSIBILITE AU CAMPING BELLEVUE

Le camping Bellevue s'est inscrit dans une démarche d'accessibilité depuis 2015

Approbation en préfecture de l'ADAP – agenda d'accessibilité programmé le 9 Février 2016

- Emplacements accessibles proches de l'accueil et des sanitaires PMR
- 1 résidence mobile de loisir PMR avec rampe d'accès.
- Des cheminements ainsi qu'un bureau d'accueil adaptés
- 2 espaces sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Signalétique et éclairage
- Sensibilisation du personnel à la gestion de l'handicap

INFORMATIONS DES CAMPEURS ET PERSONNEL DU CAMPING : DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SENSIBILISATION ACCUEIL DES SITUATIONS D'HANDICAPS

CAMPING BELLEVUE A L'ATTENTION DES CAMPEURS ET DU PERSONNEL

Madame, Monsieur, L'entreprise souhaite mettre en place une politique de gestion économe de l'énergie, de l'eau et des déchets. Merci de prendre connaissance des actions ci-dessous et de bien vouloir les mettre en pratique à compter de ce jour.



Gestion économe des déchets : LES BONS GESTES

- ✓ N'imprimer les e-mails que lorsque cela est nécessaire.
- ✓ Trier les déchets.
- ✓ Utiliser votre tasse plutôt que des verres en plastique.
- ✓ Réutiliser les impressions pour vos brouillons.
- ✓



Gestion économe de l'eau : LES BONS GESTES

- ✓ Fermer les robinets et ne pas laisser couler l'eau inutilement.
- ✓ Utiliser l'économiseur d'eau des toilettes.
- ✓ Ne jeter ni produits toxiques, ni peintures dans les sanitaires.
- ✓



Gestion économe de l'énergie: LES BONS GESTES

- ✓ Eteindre la lumière en partant.
- ✓ Eteindre son ordinateur et l'imprimante le soir et les week-ends.
- ✓ Régler le chauffage sur le minimum le soir.
- ✓ Activer son économiseur d'écran.
- ✓ Eteindre la climatisation lorsque la fenêtre est ouverte.



Madame, Monsieur, L'entreprise souhaite sensibiliser le personnel à l'accueil des clients en situation d'handicap. Merci de prendre connaissance des actions ci-dessous et de bien vouloir les mettre en pratique à compter de ce jour.



La déficience auditive :

- ✓ Présentez-vous et indiquez-lui votre fonction (n'hésitez pas à écrire votre nom car les noms propres sont difficiles à comprendre).
- ✓ Lorsque vous vous adressez à une personne malentendante, parlez-lui de face, lentement sans élever le ton mais en veillant à articuler ce qui facilite la compréhension. Dans tous les cas, il faut s'assurer que l'information est bien comprise. Dans le cas de difficultés de communication il peut être utile de proposer à la personne d'écrire ce qu'on veut lui dire. Veillez à toujours utiliser un vocabulaire simple et concret.
- ✓ Afin que la personne sourde ou malentendante puisse s'exprimer, distribuez-lui systématiquement des programmes et plans et proposez-lui papier et crayon.



La déficience mentale :

- ✓ Soyez attentif, disponible, exprimez-vous clairement, distinctement et simplement de préférence sur le mode affirmatif en évitant les longues explications verbales et en restant concret.
- ✓ Dans le cas d'un groupe, il est conseillé d'identifier dans ce groupe une personne servant d'interface.
- ✓ Il est important de pouvoir constituer une base de données concernant les personnes ressources ou organismes à contacter en cas de problèmes (par exemple en présence d'une crise d'épilepsie, le n° d'appel des pompiers).



La déficience motrice :

- ✓ Soyez attentif, disponible, patient et à l'écoute de la personne.
- ✓ Donnez une information sur l'accessibilité fiable, précise, objective. En effet, elle doit permettre à la personne handicapée de juger si elle pourra utiliser une structure de façon indépendante ou si elle aura besoin d'aide.



La déficience visuelle :

- ✓ Adressez-vous directement à la personne aveugle ou malvoyante.
- ✓ Pour aborder une personne aveugle, présentez-vous de façon claire en précisant votre nom et votre fonction et avertissez-la quand vous la quittez.